

La Clé des Champs

- Projet de vie -

01-02-2021

Introduction

Dans ce lieu de vie, le souci principal de la direction et des membres du personnel est le bien-être de chacun. Ce souci doit aussi être partagé par les résidents et leur famille.

La recherche de ce bien-être permet d'améliorer le confort de chaque individu : des résidents, des familles, des membres du personnel ainsi que la direction. Il est donc nécessaire d'envisager une réflexion à laquelle participent tous les acteurs de la maison de repos, pour aboutir à un projet de vie spécifique à notre institution.

Ce projet de vie sera fonction de la qualité de vie que les personnes souhaitent : bien-être physique, psychologique et social. Il est évolutif et individualisé. Une évaluation régulière avec le personnel est indispensable afin de faire correspondre ce projet de vie avec la réalité.

Situation

La maison de repos La Clé des Champs se situe à la campagne dans un quartier résidentiel de Waremme. Elle est accessible facilement. Elle se situe à 2 kilomètres de la gare et à 1 kilomètre de la sortie d'autoroute Liège-Bruxelles. Le quartier est tranquille. Il y a un supermarché à 500 mètres et le centre-ville est à 1 kilomètre (banques, magasins, mutuelles, église, cafés, restaurants, coiffeurs, ...).

La résidence est entourée d'un jardin.

Historique

- 1985 : Ouverture de la maison. Capacité d'hébergement : 23 résidents.
- 1989 : Premier agrandissement. Capacité d'hébergement : 30 résidents.
- 2004 : Deuxième agrandissement. Capacité d'hébergement : 58 résidents.
- 2006 : Conversion de 25 lits de maison de repos en lit de maison de repos et de soins (33 MRPA/25 MRS).
- 2009 : Conversion de 8 lits supplémentaires de maison de repos en lit de maison de repos et de soins (25 MRPA/33 MRS).
- 2017 : Troisième agrandissement : nouvelle salle à manger, bureau pour le personnel, local d'animation, local de coiffure au rez-de-chaussée et 6 chambres individuelles

A ce jour, il y a 58 chambres individuelles et un appartement pour 2 personnes.

Organigramme



1. Le cadre de vie, l'environnement

Située dans un cadre verdoyant il y a, à la disposition des résidents, un grand jardin, un verger et des terrasses couvertes de stores et garnies de meubles de jardin.

Un espace privé devant la maison permet aux résidents de se promener en toute sécurité.

Un parking permet aux visiteurs un accès aisé à la résidence.

L'activité du bâtiment se répartit sur 4 niveaux desservis par 2 cages d'escalier public, un escalier de service et un ascenseur.

Les sous-sols sont vastes et aménagés pour y travailler. Ils ne sont accessibles qu'au personnel.

Au rez-de-chaussée, sont situés l'entrée, le bureau d'accueil, le bureau de direction, la salle de garde des infirmières, le bureau du personnel, la cuisine, un salon avec T.V, une salle à manger, le local d'animation et le local coiffure (vendredi) et pédicure (mercredi), 3 W.C. pour les résidents dont deux accessibles aux personnes handicapées, 2 W.C. réservés au personnel, 12 chambres dont 6 avec terrasse et un appartement pour deux personnes avec une terrasse également.

Au premier et au deuxième étage sont réparties les 46 autres chambres individuelles et 2 salles de bains communes dont une avec baignoire-spa.

Les couloirs sont larges de manière à ce que les différents chariots ne gênent aucunement le passage. Le chemin privé et les couloirs permettent de circuler quel que soit le temps à l'extérieur. Aux étages, deux lieux de rencontre sont aménagés pour favoriser les échanges.

Les chambres sont toutes équipées de T.V., d'un téléphone interphone, d'un accès wi-fi et de sanitaires (W.C., lavabo et dans la majorité d'entre elles, douche). Elles sont bien éclairées et les fenêtres sont basses pour permettre aux résidents assis de bénéficier de la vue sur la campagne ou le quartier avoisinant.

L'entretien des chambres et des espaces communs est quotidien et un « grand nettoyage de printemps » est prévu deux fois par an.

Chaque résident est invité à s'approprié sa chambre en l'aménageant et la décorant de façon personnelle. Cela dans le respect du bon déroulement du travail du personnel soignant et d'entretien.

2. L'accueil

L'élaboration du projet de vie commence dès l'entrée du nouveau résident.

Lors de l'admission, différents entretiens pensionnaire-famille-direction-personnel permettront un premier contact.

Une personne sera désignée pour accueillir le nouveau résident et lui souhaiter la bienvenue. Cette personne lui présente sa chambre, la maison, lui explique notre projet de vie et prend les renseignements nécessaires pour la prise en charge du nouveau résident. Elle répond également aux questionnements du résident et de sa famille.

Le lendemain, une aide-soignante évalue les besoins, les possibilités physiques et cognitives du nouveau résident, équipe la chambre du matériel d'aide et de soins nécessaire et réalise en concertation avec l'infirmière et le médecin, un plan de soins adapté.

L'éducatrice ou l'ergothérapeute présente la maison et les voisins de chambre au nouveau résident et dans le mois qui suit l'entrée, l'une d'elle réalise un questionnaire « histoire de vie » et « souhaits de fin de vie » afin que la prise en charge soit affinée.

Les autres membres de l'équipe : kiné, aides-soignantes, techniciennes de surface se présenteront petit à petit les jours qui suivent.

Le but de cet accueil est d'aider le résident à s'intégrer à son nouveau milieu de vie dans le respect de sa personnalité ; de découvrir ses goûts, ses aptitudes, ses aspirations mais aussi ses besoins (anamnèses médicale, alimentaire et administrative).

Les heures de visite sont libres.

3. Les relations humaines



Le résident

Le résident est l'acteur principal du projet de vie et ses besoins ainsi que son bien-être sont le cœur de celui-ci. Il doit permettre au résident de vivre en conservant son autonomie et/ou indépendance le plus longtemps possible, et ce dans un contexte sécurisant.

Il est invité à s'impliquer dans l'amélioration de la vie à la résidence en participant au conseil des résidents mais aussi en échangeant avec la directrice qui se montre disponible.

Le personnel

L'équipe de travail est à l'écoute des besoins des résidents et de leurs familles. Elle agit pour favoriser leur intégration et leur bien-être.

Le personnel est attentif au potentiel des résidents. Il tend à positionner le résident en allié plutôt qu'en patient afin de toujours viser l'indépendance et l'autonomie de celui-ci.

Soins palliatifs : Dans le cadre des soins et de l'hébergement des personnes en fin de vie, le personnel veille à apporter l'attention et les soins nécessaires. L'ensemble du personnel a suivi diverses formations dans ce domaine.

Nous avons comme politique de permettre à des stagiaires (assistants sociaux, éducateurs, aides-soignants, ...) d'effectuer un stage dans notre établissement. Cette collaboration leur apporte une expérience et nous bénéficions de leur regard neuf ainsi que de leur formation récente.

La famille

La famille est souvent un acteur important dans le projet de vie. Elle prend une dimension différente suivant la relation qu'elle a avec son parent.

En cas de troubles de la communication du résident, elle nous permet de connaître diverses informations pour préserver l'autonomie maximum de chaque résident et, de ce fait, d'augmenter la qualité de vie dans notre maison.

La confiance de celle-ci envers le personnel et la communication est indispensable pour une bonne relation et une bonne prise en charge.

4. Les animations :

Les animations sont un des outils du travail de l'ergothérapeute et de l'éducatrice spécialisée.

Elles peuvent être physiques, cognitives, d'expression et de communication, d'arts plastiques, socioculturelles, spirituelles ou domestiques.

Elles sont adaptées aux besoins des personnes.

Elles sont soit individuelles, soit collectives.

Elles visent le besoin de réalisation de soi, de reconnaissance, d'appartenance, de confiance en soi et aussi des besoins physiologiques.

Elles sont proposées du lundi au vendredi au sein de la maison de repos et des sorties hebdomadaires sont également prévues.

Deux fois par mois, des partenaires extérieurs viennent présenter des animations plus spécifiques.

L'année est aussi rythmée par les fêtes traditionnelles qui font l'objet de goûters, repas, décorations, messes... Les familles sont les bienvenues pour partager ces moments.

Les résidents sont informés de toutes ces animations par le biais d'un tableau situé dans le hall d'entrée de l'établissement.

5. Conclusion

Le projet de vie définit l'identité et les caractères spécifiques de la maison de repos, sa particularité est fonction des personnes qui résident dans la maison de repos et des personnes qui y travaillent. La mise en œuvre d'un tel projet nécessite la participation de plusieurs partenaires :

- Les résidents
- La direction et le personnel
- Les familles

Il est un outil de référence qui vise à assurer :

- **Aux résidents** : une qualité de vie optimale en répondant, dans la mesure du possible, à leurs aspirations et besoins propres, en conservant et en développant leur autonomie en fonction de leurs capacités.
- **Au personnel** : un sens au travail de chacun et un fonctionnement harmonieux de l'équipe centrés sur le résident et sur le respect de chacun